

## MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 Mars 2015

---

**Étaient présents** : Mmes Christine BOUTET, Delphine METEAU, Christelle PEPIN (présente à 19h40), Alexandra RAVARD, Christiane ROLLAND, MM Claude AUDOIT, Sébastien GABORIAU, Nicolas LELAURE (Présent à 19 h40), Alain MESSÉ (Pouvoir David MOINARD) Guillaume PAIRAUD, André THEBAULT, David VALADE et Christian HENRIET (Pouvoir Pierre HENRIET), Maire

**Excusés** : Pierre HENRIET et David MOINARD

**Secrétaire** : André THEBAULT

#### **Enquête publique : programme de travaux de restauration et de préservation de l'Autize et ses affluents**

Mr THEBAULT André présente le dossier de l'enquête publique concernant les travaux de restauration et de préservation de l'Autize et ses affluents. Le Conseil émet un avis favorable à ces travaux. Vote à l'unanimité.

#### **Inventaires communaux des zones humides**

Mr Le Maire fait part d'un courrier de la commune de Xanton-Chassenon concernant l'inventaire des zones humides. La commune de St Pierre le Vieux n'est pas concernée par cet inventaire car elle dispose d'une carte communale et non d'un PLU.

#### **Elections départementales : Préparation du bureau de vote**

Le Conseil Municipal établit le bureau vote pour les élections départementales qui auront lieu les 22 et 29 mars prochain.

#### **CCVSA : Convention de mise à disposition de services**

Mr Le Maire informe que dans le cadre d'une bonne organisation des services, la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise peut mettre à disposition de ses communes membres différents services (balayeuse, tronçonneuse, taille haie, tondeuse, remorque, tracteur, camion, nacelle, microtracteur et du personnel avec ou sans matériel, etc.....)

Le Conseil après en avoir délibéré accepte, à l'unanimité, de signer la convention avec la CCVSA.

#### **Sydev : Mission audit énergétique sur les bâtiments communaux**

Mr Le Maire informe que le Sydev vient d'adopter, au bénéfice de ses collectivités adhérentes, un programme important d'aide à l'optimisation énergétique des bâtiments publics. Ce programme soutien financièrement la réalisation des travaux que la commune pourrait mettre en œuvre afin d'améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine bâti. Mr Le Maire propose d'inscrire dans ce programme la salle des fêtes. Le coût de l'étude est de 2 400 € HT subventionné à hauteur de 80% soit à la charge de la commune 480 € HT. Le Conseil après en avoir délibéré accepte de confier au Sydev, dans le cadre du Plan Climat Energie Collectivité, l'audit énergétique de la salle des fêtes (14 voix pour dont 2 pouvoirs, 1 abstention).

#### **Tarifs piscine 2015**

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de la piscine 15€ les 5 séances et 25€ les 10 séances. (à l'unanimité)

## Questions et informations diverses

Mr Le Maire informe :

- Qu'un agriculteur demande l'autorisation d'installer pour une durée de 4 mois 15 ruches sur le domaine communal à la lagune entre Souil et Chalais. Le Conseil après en avoir délibéré, autorise l'installation de ces ruches et fixe à 5€/mois la redevance d'occupation du domaine public (14 voix pour 1 abstention). Une convention sera établie entre l'agriculteur et la commune.
- Que le Souvenir Français octroie une subvention de 1 497€ pour le transfert et la rénovation du monument aux morts, mais que la demande de subvention au Conseil Général n'est pas acceptée. Une nouvelle demande sera déposée, avec un meilleur détail entre les dépenses transfert et Rénovation.
- Que la commission des affaires scolaires s'est réunie le vendredi 27 février dernier. Les horaires de l'école resteront inchangés pour la prochaine rentrée scolaire 2015/2016, sauf l'interclasse du midi, où il est proposé de fixer des horaires identiques pour toute l'école. Cette demande sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'école qui aura lieu le 17 mars 2015.
- Que la randonnée du sel organisée par l'association ELA sera de passage sur la commune de Maillé. Nous sommes sollicités pour la vente de sel en mairie. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- Que « Le cabaret décalé » demande à organiser son spectacle à l'aire de loisirs le vendredi 3 juillet. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- Que l'inspection académique annonce une probable fermeture de classe pour la prochaine rentrée scolaire. Une action est toujours en cours au niveau de la municipalité.
- Que l'inspectrice des sites classés est venue à La Porte de l'Île, pour discuter d'un éventuel projet de sentier piétonnier et aménagement du port.
- Mr THEBAULT André informe qu'il y a un problème d'évacuation d'eaux pluviales au Buisson Maréchal. Le Conseil accepte de confier les travaux à Mr Claude AUDOUIT.  
(13 voix pour 2 abstentions).
- Mme PEPIN Christelle demande pour le prochain vote des subventions, l'année prochaine, que toutes les demandes de subventions soient faites par courrier et accompagnées du bilan financier de l'association et que toutes les demandes soient étudiées en commission finances avant validation par le Conseil Municipal. Cette proposition fait l'unanimité.
- Commission bâtiments le vendredi 13 mars à 18 h 30
- Commission animation le vendredi 20 mars à 19 h 00
- Commission finances le lundi 23 mars à 18 h 30
- Commission CCAS, vote du budget le mercredi 1<sup>er</sup> avril à 18 h 30

**Prochain Conseil le jeudi 26 mars 2015 à 19 h 15, vote du budget**

A St Pierre Le Vieux, le 5 Mars 2015

Le Maire,  
C. HENRIET